

# DESTINATION A NEVEZ POUR 8 JOURS / 7 NUITS AU VILLAGE CLUB « CAP'VACANCES DE PORT-MANECH » | FORMULE TOUT COMPRIS

CHAMBRES ADAPTÉES PMR ET INDIVIDUELLES LIMITÉES

## Le prix comprend :

- La pension complète du dîner du 1er jour au déjeuner du jour 8 (panier repas pour le déjeuner du J8, boissons incluses et café au déjeuner),
- L'hébergement en chambre double, sanitaires privatifs en prestation hôtelière (lits faits à l'arrivée et linge de toilette fourni),
- Changement du linge de toilette pendant le séjour,
- Les excursions et visites mentionnées au programme,
- Les animations et activités au village vacances,
- L'accès libre à la piscine chauffée ainsi qu'aux équipements de loisirs,
- Le transport en car grand tourisme depuis Poissy A/R,
- La taxe de séjour,
- L'assurance annulation.

## Le prix ne comprend pas :

- Le coût de la chambre individuelle d'un montant de 70,00 € pour le séjour.

**PORT MANECH  
A NEVEZ  
DU 21 AU 28  
SEPTEMBRE 2019**

Face à l'océan, Port-Manech est situé au sud du Finistère, à l'embouchure de l'Aven. Village d'histoire, il est un lieu idéal pour découvrir la Bretagne..

Le village club est situé à 500 mètres de la mer et proche du port de plaisance, bordé par un sentier côtier. Le site est composé de 80 chambres réparties en pavillons, composées de deux lits simples modulables, d'une salle d'eau avec douche et toilette, ainsi que de la télévision. Le linge de toilette et les draps sont fournis, lits faits à l'arrivée. Le restaurant, avec sa terrasse extérieure, propose des repas servis sous forme de buffet. Boissons à discrétion et café au déjeuner. Animations tous les soirs, soirées loto, dansante, tapis vert, bretonne et café théâtre.

### Programme :

Balades pédestres sur le sentier côtier, croisière en bateau le long de l'Aven, balade à Locronan ; visite guidée du Pays des Pierres Debout, visite d'une manufacture de Faïencerie à Quimper, visite guidée de la Pointe du Raz, Visite du musée de Pont-Aven, découverte d'une biscuiterie.

Possibilité de faire des excursions supplémentaires sur place à la charge des participants sous réserve des disponibilités.

**TARIF/PERSONNE POUR FOYER IMPOSABLE**

**567€**

**TARIF /PERSONNE POUR FOYER NON IMPOSABLE**

**406€**



## LA MAISON BLEUE

Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h15  
et de 13h45 à 17h30.  
25ter, avenue du Cep  
78300 Poissy  
Tél. 01 30 65 56 60

# La Maison Bleue



SÉJOUR PORT MANECH 2019



Les pré-inscriptions se dérouleront du 6 au 15 mai  
de 9h à 12h à la Maison Bleue, 25Ter avenue du Cep.

FINISTÈRE



**Au vu du succès du séjour en 2018, et à la demande de nombreux aînés pisciacais, le CCAS de Poissy vous propose à nouveau un séjour à Port Manech dans le Finistère, en partenariat avec l'ANCV, dans le cadre du Programme Seniors en vacances, adapté aux personnes les moins autonomes.**

### Pour les séjours ANCV :

#### A / Les conditions d'éligibilité à ce séjour sont :

- ▶ Être âgé au minimum de 60 ans à la date du départ,
- ▶ Être en retraite ou sans activité professionnelle, ou être en retraite et cumuler un emploi.
- ▶ Résider à Poissy.

Le conjoint peut également bénéficier du séjour, à condition qu'il ait une imposition commune avec le demandeur.

#### B / Les conditions d'éligibilité à l'aide de l'ANCV sont :

- ▶ Être non imposable sur le revenu, (ligne « impôt sur le revenu net avant correction du dernier avis » à 61€).
- ▶ Ne pas avoir bénéficié sur la même année d'un autre dispositif d'aide aux vacances financé par l'ANCV.

Ce dispositif est également ouvert à tous les aidants professionnels ou familiaux d'une personne en situation de dépendance ou de handicap, bénéficiant du programme. La liste des documents spécifiques sera fournie à la Maison Bleue.

Pour tous les séjours, les documents suivants devront être apportés lors de la pré-inscription selon la situation des demandeurs :

- ▶ passeport ou pièce d'identité en cours de validité pour la date du séjour,
- ▶ avis d'imposition ou de non-imposition 2018 sur les ressources 2017,
- ▶ notification des droits à la retraite (principale et complémentaire) pour les personnes retraitées depuis 2017,
- ▶ un justificatif de domicile récent (quittance de loyer, Edf-Gdf ou téléphone),
- ▶ attestation de Pôle emploi, pour les personnes sans activité,
- ▶ la Carte Vitale, les coordonnées de votre médecin traitant et de deux personnes à prévenir en cas de nécessité
- ▶ Un relevé d'identité bancaire pour ceux qui souhaitent le paiement en 3 fois.